

celle du Brésil \*. Mais ce différend est regardé pour peu de chose : il n'influe en rien sur les affaires de la Couronne : & pour une preuve réelle de l'harmonie publique & du concert national dans ce Royaume, c'est que les finances de l'Etat y sont en très-bon ordre ; que le Roi vient de prendre des arrangemens pour liquider les billets à la charge du regne précédent, dont le montant est cependant très-considérable. La bonne intelligence avec la Cour de *Madrid* subsiste aussi sans interruption, quoique le Traité d'échange avec l'Espagne pour les Peuplades en Amérique ne doive pas avoir lieu. Le Comte de Maceda, Ambassadeur du Roi d'Espagne, succède à Don Joseph Torrero, qui est arrivé le 29. Octobre à *Lisbonne*. Tout ce qui dérange un peu la navigation dans les mers du Royaume, ce sont des Corsaires de Tunis qui en infestent les Côtes, & y enlèvent fréquemment des Navires marchands.

Par une Ordonnance de Sa Majesté en date du 15. Octobre, il est enjoint aux habitans de *Lisbonne* de faire démolir les baraques qu'ils y ont construites pour se loger après le tremblement de terre qui a renversé leurs maisons en 1755, & d'y occuper des maisons faites de pierres. En donnant cette Ordonnance le Roi s'est proposé d'engager ses Sujets de rebâtir la Capitale. Les tremblemens de terre n'ont pas cependant cessé entièrement : le 18. Octobre il y eut un nouveau assés fort à *Lisbonne*, mais qui

n'a

\* Dans notre dernier Journal page 436, ligne 25, en parlant de ce différend, ces mots nécessaires s'y trouvent omis ; savoir, quant au Nonce Accajuali. Il faut les y ajouter.